



Communiqué de presse sur les travaux de la 11^{ème} session du Conseil d'Administration de l'Agence Urbaine d'Essaouira

L'approbation unanime du rapport moral et financier pour l'année 2022
et de son plan d'action prévisionnel 2023-2025

Le 28 Avril 2023, le siège de la Province d'Essaouira a accueilli les travaux de la 11^{ème} session du Conseil d'administration de l'Agence Urbaine d'Essaouira, sous la présidence de Monsieur Reda GUENNOU, Inspecteur Général du Ministère, représentant de Son Excellence Madame Fatima-Zahra Mansouri, Ministre de l'Aménagement du Territoire National, de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Politique de la Ville, en présence de Monsieur le Gouverneur de la Province d'Essaouira et les membres du Conseil d'administration.

Dans son discours d'ouverture, Monsieur l'Inspecteur Général a souligné l'importance et le rôle des conseils d'administration des agences urbaines, puisqu'ils constituent une occasion pour évaluer les réalisations de ces institutions et forment une plateforme d'interactions, de débat et d'échanges autour des enjeux et des données du secteur de l'Urbanisme et de l'Aménagement du Territoire. Monsieur l'Inspecteur Général a noté que les travaux de cette session s'inscrivent dans le cadre des nouvelles attributions confiées aux agences urbaines et de leur rôle vis-à-vis de l'ensemble des acteurs pour la mise en œuvre des grands chantiers stratégiques, notamment la mise en œuvre du nouveau modèle de développement et de la charte d'investissement, sous la conduite éclairée et clairvoyante de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu l'assiste, et où le secteur de la urbanisme constitue une pierre angulaire dans le cadre de la convergence des différents programmes et politiques sectorielles.



Monsieur l'Inspecteur Général a ajouté que cette session se tient après le lancement du Dialogue National sur l'Urbanisme et l'Habitat, sous le Haut Patronage de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu l'assiste, et qui vise à ouvrir une discussion approfondie avec tous les acteurs intervenant dans le domaine de l'urbanisme que ce soit au niveau des territoires urbains que ruraux, et ce, afin de construire une feuille de route pour une nouvelle politique publique dans ce domaine et répondre aux exigences du développement territorial dans ses multiples dimensions.

Monsieur l'Inspecteur Général a salué le rôle pionnier de l'Agence Urbaine d'Essaouira dans l'accompagnement de l'écosystème des acteurs au niveau régional et local dans le but d'atteindre un développement équilibré et inclusif en tenant en considération les spécificités territoriales de la Province, et en s'appuyant sur les efforts consentis par les cadres de cette Agence.

Dans son allocution aussi, Monsieur l'Inspecteur Général a évoqué les atouts naturels, culturels et architecturaux que regorge la Province d'Essaouira, puis a souligné la nécessité de poursuivre l'accompagnement des acteurs locaux pour réussir un développement intégré et participer à l'orientation de la décision publique locale vers des niveaux supérieurs et accompagner également les interventions publiques et privées, selon une approche qui offre des conditions optimales pour assurer le flux et la circulation des capitaux d'investissement, en particulier dans les secteurs du tourisme, de l'industrie et de l'agriculture, et de s'orienter vers le monde rural pour soutenir les centres émergents. D'autre part, Monsieur l'Inspecteur Général a souligné la nécessité d'accorder une grande attention au tissu ancien et de préserver le patrimoine architectural et urbanistique de la Médina d'Essaouira, tout en veillant sur la coordination permanente entre les différents acteurs afin d'achever le programme complémentaire s'inscrivant dans le cadre de la convention cadre 2019-2023 signée le 22 octobre 2018 devant Sa Majesté Le Roi Mohammed VI, que Dieu le glorifie, qui vise à préserver les spécificités architecturales de la Medina et à valoriser son patrimoine matériel et immatériel, en plus



d'améliorer son infrastructure et de l'intégrer dans un système de développement global de manière à renforcer son attractivité en tant que destination touristique nationale et internationale.

Après l'intervention de Monsieur l'Inspecteur Général, Monsieur le Gouverneur de la Province d'Essaouira a pris la parole et a salué les efforts déployés par les agents de l'Agence Urbaine, dans le suivi des grands projets d'investissement et les projets structurants, et aussi dans le domaine de la couverture en documents d'urbanisme nouvelle génération souples en tenant en considération les spécificités territoriales et les stratégies régionales et sectorielles à l'échelle de la province. Il a souligné l'importance d'accorder une attention particulière au tissu ancien et d'activer le rôle du Comité du Patrimoine et de Veille dont l'Agence Urbaine joue un rôle crucial, en invitant les membres du conseil à apporter l'assistance nécessaire à cette institution pour accomplir les missions qui lui sont confiées.

Pour sa part, et après avoir souhaité la bienvenue à Monsieur l'Inspecteur Général et à la délégation qui l'accompagne et après avoir remercié Monsieur le Gouverneur de la Province d'Essaouira et les membres du Conseil d'administration, Madame Zahra Sahi, Directrice de l'Agence Urbaine d'Essaouira, a fait une présentation détaillée mettant en exergue les réalisations de l'Agence Urbaine au titre de l'année 2022, qui en matière de la planification urbaine, un accroissement du taux de couverture des centres des communes de la Province par les documents d'urbanisme nouvelle génération a atteint 93%. A cet égard, Madame la Directrice a rappelé que l'année 2022 a connu l'homologation de deux documents d'urbanisme dont le plus important est le Plan d'Aménagement et de Sauvegarde de la Médina d'Essaouira, en plus du suivi de la réalisation de 29 études de documents d'urbanisme et 05 études spécifiques,

De plus, des études stratégiques sont en cours d'étude et permettront d'accompagner le rythme de l'urbanisme de façon opérationnelle et durable, en relation avec les orientations du nouveau modèle de développement.



Quant à l'amélioration du niveau de vie, Madame la Directrice de l'Agence Urbaine a confirmé que le taux d'approbation des dossiers de demande d'autorisations étudiés au niveau de la ville d'Essaouira a atteint 84%, et 81% pour le reste des communes de la Province. A cet effet, l'Agence Urbaine prévoit l'accroissement de ces pourcentages via l'aménagement des espaces et des zones sollicitées afin d'attirer plus d'investissements.

Concernant le Programme Complémentaire de Réhabilitation et de Mise en valeur de la Médina d'Essaouira, Madame la Directrice a déclaré que l'ensemble des projets présentés durant l'année 2022 à la commission d'Etudes et Validation ont été approuvés.

Et en ce qui concerne les projets d'investissement, Madame la Directrice a confirmé que la Commission Régionale Unifiée d'Investissement a adopté une nouvelle approche dans le traitement des différents projets soumis basée sur l'octroi d'autorisation aux projets ayant un impact économique et social au niveau de la Province d'Essaouira en tenant en considération les vocations des différentes zones , et que le taux d'approbation des projets d'investissement de l'année 2022 a atteint 45 %.

Madame la Directrice a également présenté l'évaluation du budget alloué à l'Agence pour l'année 2022 en matière d'investissement et de fonctionnement.

Dans le domaine de l'amélioration des services publics, de la proximité et de la communication, Madame la Directrice a souligné que l'Agence Urbaine a participé avec les Agences Urbaines de la région dans la caravane de proximité et qui a permis de constater in situ les contraintes des collectivités et des citoyens et a veillé à apporter des solutions adéquates à travers le contact direct avec la population rurale. Et dans le même contexte, l'Agence Urbaine a poursuivi une démarche de communication avec les citoyens et accompagnement des Marocains du monde en ce qui concerne les questions d'urbanisme, tout en adhérant dans le chantier national relatif à la numérisation de l'administration et à la gestion immatérielle des procédures, suivant les directives royales et la stratégie gouvernementale dans ce domaine .



Madame la Directrice a ensuite présenté le programme prévisionnel de travail relatif aux trois prochaines années (2023-2024-2025) qui se distinguera par le lancement de plusieurs études relatives aux documents d'urbanisme et études spécifiques nouvelle génération, notamment dans les centres avoisinant la ville d'Essaouira, et a présenté les prévisions budgétaires pour ces trois ans.

Après la présentation de Madame la Directrice, Monsieur l'Inspecteur Général a ouvert le débat aux interventions des membres du Conseil d'administration et l'ensemble des représentants des départements ministériels et qui ont porté sur la planification urbaine et les enjeux du monde rural de certaines communes de la Province.

A la fin des travaux de cette session, Monsieur l'Inspecteur Général a demandé aux membres du Conseil d'Administration de soutenir l'Agence Urbaine d'Essaouira afin qu'elle puisse poursuivre le travail positif et productif qu'elle a accumulé depuis sa création en 2007, et il a réitéré ses remerciements à Monsieur le Gouverneur de la Province d'Essaouira et aux cadres de l'Agence pour les aux efforts considérables déployés

Monsieur l'Inspecteur Général a conclu en sollicitant l'Agence Urbaine d'Essaouira de développer une approche renouvelée de la gestion territoriale, prenant en compte le principe de durabilité tout en simplifiant les procédures d'autorisation des constructions au niveau urbain et rural, en encourageant davantage l'investissement productif et en créant les conditions d'attractivité territoriale.

Au cours de cette session, le rapport moral et financier 2022 de l'Agence Urbaine et le programme prévisionnel 2025-2024-2023 ont été approuvés.

Les travaux de la session ont été conclus par la lecture de la lettre d'allégeance, de fidélité et de vive reconnaissance, adressée à sa majesté le roi Mohammed VI, Commandeur des croyants, que Dieu l'assiste

